

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/10/2013

Réception par le Prefet : 07/10/2013

Publication : 11/10/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-9-5-6

Séance du vendredi 4 octobre 2013

LEVÉE DE DÉCHÉANCE QUADRIENNALE ET PROROGATION DE DÉLAI DE VALIDITÉ DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES POUR FRAIS D'ÉTUDES AUX DOCUMENTS D'URBANISME

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le guide des aides départementales modifié par le Conseil Général le 9 décembre 2009,
- VU le règlement financier,
- VU les rapports n° CP-2008-7-5-1 de la Commission Permanente du 6 juin 2008, concernant la commune de FESSENHEIM,
- VU le rapport n° CP-2008-3-11-1 de la Commission Permanente du 7 mars 2008, concernant la commune d'UEBERSTRASS,
- VU le rapport n° CP-2009-4-5-1 de la Commission Permanente du 20 mars 2009, concernant la commune de WUENHEIM,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Autorise la levée la déchéance quadriennale et la prorogation du délai de validité de l'aide départementale accordée à la commune de FESSENHEIM pour la révision de son POS en PLU, jusqu'au 31 décembre 2014 pour permettre dans un premier temps le versement d'un premier acompte de 5 034 € (60 %). Le solde de la subvention (3 356 € soit 40 %) sera versé ultérieurement, après approbation du PLU,
- ❖ Autorise la prorogation du délai de validité des subventions attribuées aux communes d'UEBERSTRASS et de WUENHEIM, jusqu'au 31 décembre 2013, pour permettre le versement du solde de ces subventions pour un montant respectif de 7 450 € et 3 170 €,

- ❖ Le montant des différents acomptes à verser mentionnés ci-dessus s'élève à **19 010,00 €**. Ce montant sera prélevé sur le chapitre 204, fonction 71, nature 204141, programme F215 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Commune	Procédure	Date de CP attribuant la subvention	Montant attribué	Montant versé	Reste à verser	Date de prorogation demandée
FESSENHEIM	Révision POS en PLU	06/06/2008	8 390,00 €	0 €	1er acompte de 5 034 € solde de 3 356 €	31/12/2014
UEBERSTRASS	Elaboration PLU	07/03/2008	18 640,00 €	3 730 € le 03/06/2008 7 460 € le 17/04/2009	solde de 7 450 €	31/12/2013
WUENHEIM	Révision POS en PLU	20/03/2009	7 925,00 €	4 755 € le 16/03/2010	solde de 3 170 €	31/12/2013